



Pour acheter une voiture occasion

Par **lahcen60**, le **06/05/2010** à **16:26**

Bonjour,

je voudrais acheter une voiture d'occasion pour la première fois, sans demander la carte grise a mon nom , par ce qu je veux la revendre en passant par le certificat de cession qui ma fais l'ancien propriétaire.

est ce que j'ai le droit de la revendre ?

et aussi je veux payé en espèce ?

et combien le montant maximale pour payé en espèce?

est ce que le certificat de cession a une date limite?

al'attent de votre reponse je vous remercie et cordialement